

LE PRÉSIDENT

JEAN ROTTNER

regu le 28/2/22 porti le 23/2/22

Monsieur François GIORDANI
Président de la FNAUT GRAND EST
47 RUE D'ADELSHOFFEN
67300 SCHILTIGHEIM

Strasbourg, le 2 1 FEV. 2022



Monsieur le Président,

Vous avez attiré mon attention sur certaines conséquences de la création de la nouvelle carte occasionnelle Fluo Grand Est en lieu et place des cartes Primo et Presto à partir du 1er mars 2022.

En décidant la mise en place d'une carte unique, la Région Grand Est entend favoriser la lisibilité des produits tarifaires afin de la rendre plus compréhensible pour une majorité d'usager. L'objectif est de permettre une adhésion la plus large possible de la population générant un usage plus intensif du réseau TER pour lutter contre l'autosolisme.

Concernant les jeunes, je me permets de vous rappeler que la carte Primo n'offre pas la possibilité d'accorder une réduction analogue à trois accompagnants (cette mesure ne s'applique que pour les détenteurs de la carte Presto), alors que la nouvelle carte autorise un accompagnant, et sera proposée au tarif particulièrement attractif de 1 €.

En outre, pour accompagner la mise en œuvre de la nouvelle carte Fluo, les porteurs actuels de la carte Presto (plus de 26 ans), pourront acquérir la carte Fluo au tarif promotionnel de 10 € durant tout le mois de mars 2022.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

3 hi c'uous

Région Grand Est